



Séance ajournée du 4  
juin 2014

## Lendemain du Conseil des commissaires

### *Sujet*

#### Message du Président

Le vice-président du Comité exécutif, M. Mario Crevier, en l'absence du président, ouvre la séance et constate qu'il n'y a pas quorum. Par conséquent, l'assemblée est levée conformément à l'article 3.2 du Règlement intitulé « Modalités de fonctionnement des séances du Conseil des commissaires » (04-04-10).

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. À la suite de chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Suivez-nous sur Facebook!

#### **Pour plus de renseignements:**

Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général - Service des communications      Tél.: 819 771-4548 poste 850711

ou par courriel: [jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca](mailto:jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca)

Site Web de la CSPO: [www.cspo.qc.ca](http://www.cspo.qc.ca)